

Depuis 2008, nous subissons les effets de la crise. Aujourd'hui, par effet domino, tous les acteurs économiques sont touchés : les banques, les entreprises, les états, les particuliers mais aussi l'ensemble des collectivités locales. Les communes, en particulier, doivent palier les insuffisances d'un État en cessation de paiement et d'une économie atone. Nous devons continuer à assurer des services de proximité (école, crèche, service périscolaire, soutien aux associations, école de musique...), à assumer la solidarité pour celles et ceux d'entre nous qui vivent dans des conditions difficiles, et, en même temps, accompagner et soutenir le secteur économique, seul capable de créer de la richesse. Développement économique et maîtrise de la dépense publique représentent, à mon sens, les deux piliers du redressement national, et par voie de conséquence du développement local.

Maintenir un environnement favorable à l'économie

Si au niveau national il est urgent de définir une politique de réindustrialisation, au niveau local et, plus précisément communal, nous devons être vigilants sur la pérennisation de nos atouts. J'entends par là notre pôle de magasins d'usine, les centres d'appels, le marché de gros et notre tissu artisanal. Nous travaillons quotidiennement à maintenir un environnement favorable à l'exercice de leur activité voire à leur développement. Je rappelle par exemple, le projet de développement porté par Mc Arthur Glen, pour 2013/2014, en plein cœur de la zone commerciale et l'embauche récente de 70 personnes supplémentaires chez Sitel, l'un de nos deux centres d'appels. Mais à côté du secteur tertiaire, il y a le



Pascal Landréat
Maire
Vice-président du Grand Troyes

secteur du bâtiment dont chacun connaît son importance et son impact direct sur l'emploi dans notre département. C'est la raison pour laquelle nous avons constitué avec le Conseil Général une réserve foncière en nous portant acquéreurs du camp militaire (CM 69) en 2002. A l'horizon 2013, ce sont 120 logements qui vont voir le jour sur ce site. Concernant la partie sur laquelle nous ne sommes pas encore intervenus, après avoir réalisé toutes les études préliminaires et validé un plan d'aménagement, nous devons arrêter la procédure juridique qui nous permettra de vendre les 13 hectares restants en différentes parcelles suivant les projets des promoteurs. Dans les semaines qui viennent le conseil municipal aura à se prononcer sur ce choix. Cela constitue l'un des deux volets de notre politique en direction du développement urbain. Le second volet concerne l'aménagement des « dents creuses » réparties sur l'ensemble du territoire communal. Il s'agit de terrains qui peuvent aller de 1 000 à 4 000 m² et qui permettent de réaliser des petites opérations immobilières harmonieusement disséminées sur la ville. A ce titre sur la période 2010/2013, nous allons favoriser la construction de 210 logements.

Des ressources supplémentaires pour la Ville

Dans cette période incertaine, les choix que nous avons faits portent leurs fruits. En tout état de cause, la construction de ces 330 logements est un atout pour la ville (habitants supplémentaires pour atteindre les 5 000 habitants, ressources fiscales en hausse sans augmentation des taux d'imposition, clients potentiels pour le commerce de proximité ...) mais aussi pour le secteur du bâtiment car il est avéré que la construction d'un logement génère la création d'un emploi et demi.

Cette politique ambitieuse, adossée à la maîtrise de notre budget doit nous permettre d'aborder plus sereinement l'avenir.

SOMMAIRE

- 2 **Écoles**
 - ▶ Les écoles font peau neuve
- 3 **Environnement**
 - ▶ Replantés pour plus de sécurité
 - ▶ Protégeons les hirondelles
- 4 **Environnement**
 - ▶ Une mairie écoresponsable
 - ▶ Des nichoirs installés dans le parc Lebocey
- 5 **Travaux**
 - ▶ Une nouvelle jeunesse pour le Pont Hubert
 - ▶ Équipements récréatifs
- 6 **Urbanisme**
 - ▶ 330 nouveaux logements sur la ville
- 7 **Travaux**
 - ▶ Le point sur les travaux
- 8 **Finances**
 - ▶ Maîtrise et stabilité
- 10 **Enfance**
 - ▶ La crèche souffle ses 5 bougies
- 11 **Prévention**
 - ▶ Des travaux pour protéger les personnes et les biens
- 12 **Social**
 - ▶ Un espace de convivialité ouvert à tous
- 13 **Culture**
 - ▶ À la rencontre de l'art moderne
 - ▶ Les rendez-vous de la culture
- 14 **Association**
 - ▶ Promouvoir la culture et la mémoire polonaise
- 15 **Vie quotidienne**
 - ▶ Les paons de la discorde
- 16 **Actualités**
 - ▶ 27 ans au service des autres
 - ▶ Une longue histoire avec Eurêka
 - ▶ L'écharpe tricolore pour Camille
 - ▶ Le respect du souvenir par les jeunes
 - ▶ De Gaïa à Charles Belle
 - ▶ Succès du troisième Troc'plantes
 - ▶ Encore un beau succès pour le repas champêtre
 - ▶ Les voisins ont fait la fête !
 - ▶ Bon bilan pour l'Outil en Main
 - ▶ Unissons-nous pour les enfants
- 21 **Expression libre**
 - ▶ Les élus ont la parole
- 22 **Pratique**
- 23 **Conseil municipal**
 - ▶ Séance du 26 septembre 2012
- 24 **Etat civil**

Directeur de la publication
Pascal LANDREAT
Rédaction
Rémi Erler et Sandrine TOURNOIS
Conception - Réalisation
Sandrine TOURNOIS
Impression - LA RENAISSANCE - 10150
PONT-SAINTE-MARIE
Imprimé sur papier recyclé Cyclus
Dépôt légal : octobre 2012
Tirage : 2 300 exemplaires

■ RENTRÉE SCOLAIRE

Les écoles font peau neuve

Afin de répondre aux demandes des enseignants et des parents d'élèves, la Ville a engagé près de 90 000 € de travaux



Une cour refaite entièrement, de nouveaux jeux installés, une rampe d'accès PMR réalisée... C'est ce que les enfants des maternelles de Pont-Sainte-Marie ont pu découvrir lors de cette dernière rentrée. Mais il n'y a pas eu que cela. Différents travaux ont été effectués cet été, comme la coupe de certains arbres dont les racines pouvaient provoquer des accidents. Durant cet automne, de nouveaux arbres seront plantés. Le parcours vélo a été redessiné, et une piste de sécurité

routièr e a été réalisée entre les deux maternelles.

En primaire, les toilettes filles et enseignants ont été refaites et une classe entière vient d'être rénovée. La restauration scolaire a elle aussi été repeinte du sol au plafond avec l'apposition d'un tableau noir aimanté géant qui accueillera les menus de l'année.

permet une meilleure fluidité dans les rues Sarrail et Dauvet, à proximité du groupe scolaire Sarrail, mais il est possible désormais de sortir plus vite, et plus facilement, sur l'avenue Jules Guesde. Le cheminement des enfants est également facilité et mieux sécurisé. 25 places ont été créées, dont certaines sont dédiées aux commerçants du secteur et à leurs clients.

Ces chantiers, conduits par la Ville, auront coûté au final environ 90 000 €.

Un nouveau parking pour les véhicules

L'innovation à souligner également, à l'occasion de cette rentrée : le parking «minute» réalisé à l'emplacement de l'ancienne usine Miko, rue Sarrail (à côté de l'espace d'animation sociale et culturelle). C'est à cet endroit que se trouvait la caserne des jeunes sapeurs pompiers. Les modulaires abritant celle-ci ont été détruits pour faire place à un parking destiné essentiellement aux parents d'élèves. Non seulement il



CRÉDITS PÉDAGOGIQUES ET GLOBALISÉS : LES « PLUS » DE PONT-SAINTE-MARIE

Une nouvelle année scolaire qui démarre, c'est autant de fournitures et de matériel à prévoir, sans parler des sorties scolaires et autres besoins des enseignants. Pour faire face à ces dépenses, les écoles maternelles et élémentaires reçoivent un soutien financier des communes, sous la forme d'un crédit «globalisé». En moyenne, selon une récente enquête des D-D-E-N (délégués

départementaux de l'Education nationale), plus de la moitié des communes françaises attribuent entre 30 et 50 € par élève pour les fournitures et le matériel.

L'agglomération troyenne se situe dans cette moyenne pour le crédit globalisé : entre 41 et 43 € par élève à Troyes (selon que l'école est en zone prioritaire ou non), 44 € à La Chapelle-Saint-Luc...

Pont-Sainte-Marie mène également la même politique, en y ajoutant un «plus» : elle alloue 22,87 € par enfant en crédit globalisé, et 15,24 € en crédit pédagogique. Mais à ce budget s'ajoute un forfait de 304 € par classe. Ramené par élève, c'est donc plus de 50 € que se voit attribuer chaque enfant des classes maripontaines soit un budget total de 26 911,16 € pour l'année 2012-2013.

■ PLANTATIONS D'ARBRES

Replantés pour plus de sécurité

La prévention des risques et la protection d'un environnement de qualité concernent aussi les arbres appartenant à la ville

À cet effet, la ville de Pont-Sainte-Marie a fait réaliser une expertise par le cabinet spécialisé « Défi environnement » situé dans l'Yonne. L'objectif de cette étude est double : bien connaître l'état du patrimoine arboré de la commune d'une part, et réaliser un bilan de santé des arbres observés d'autre part. Il convient bien évidemment d'éviter tout danger de chutes sur les maisons riveraines et les usagers de la commune.

Le document final a donc déterminé trois types d'arbres : ceux à « abattre », ceux à « surveiller » et ceux « à soigner ». Il suffira, parfois, de supprimer quelques branches,

d'ôter le lierre poussant à la base, et de panser les plaies : mais la conclusion s'impose pour d'autres. Ainsi, certains érables situés sur l'allée du Château seront abattus début 2013 et replantés. « Nous abattons des arbres vieux et malades sur cette allée qui nous appartient depuis de longues années. Certains menaçaient de tomber en cas de gros coups de vent, on ne pouvait pas prendre ce risque à proximité des maisons » explique Pascal Landréat qui avait déjà été alerté par les habitants de la rue. Cependant, l'allée harmonieuse sera recrée par de nouvelles plantations toujours en 2013.



■ PROTECTION DE LA NATURE

Protégeons les hirondelles

Partez à la recherche des hirondelles près de chez vous et aidez la LPO à recenser leur nombre



Connaissez-vous l'hirondelle « de fenêtre » (ventre blanc et haut de tête noire) ? Cet oiseau risque, à terme, de disparaître en France, selon la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO).

Une des raisons de cette baisse est la destruction de son habitat, la plupart des matériaux utilisés ne permettant pas à l'hirondelle de faire son nid.

La LPO, représentée dans l'Aube par Jérémy Zwald, mène une enquête pour répertorier cette espèce. Pont-Sainte-Marie est commune référente de celle-ci. Elle lance donc un appel aux habitants afin de pouvoir repérer les nids et ainsi dénombrer les oiseaux.

Si vous souhaitez contribuer à l'inventaire des nids dans la commune,

vous pouvez envoyer des informations par mail à : jeremy.zwald@lpo.fr, par téléphone à la LPO 03 26 72 54 47, sur le site Internet www.enquete-hirondelles.fr ou déposer sur papier libre à la Mairie les informations suivantes : vos coordonnées (adresse et téléphone), le lieu, l'espèce et le nombre de nids découverts.

■ CITOYENNETÉ

Une mairie écoresponsable

Le personnel de la ville accompagne aussi la municipalité dans son engagement fort en matière de développement durable

Pour preuve, les services de la mairie ont signé une charte écoresponsabilité en juin dernier. Personnel municipal et d'encadrement se mobilisent pour développer, au quotidien, dans leur activité professionnelle, une attitude citoyenne vis-à-vis de l'environnement.

Des services techniques à la direction générale, en passant par l'accueil ou le service périscolaire, tous ont signé cette charte dont le préambule définit la philosophie : *« Nous, personnels et direction de la Mairie de Pont-Sainte-Marie, souhaitons nous investir dans ce processus. D'une part parce que la ville est engagée depuis de nombreuses années dans le développement durable (création de la collecte hippomobile, sensibilisation à l'environnement, préservation du parc Lebocey, création d'une crèche écologique, création d'un éco-quartier...), d'autre part parce que notre milieu professionnel nous place au cœur des préoccupations liées au développement durable. Nous nous*



engageons donc à modifier notre comportement en adoptant les gestes concrets présentés dans ce document». Et pour joindre le geste à la parole, les exemples ne manquent pas : réduction de l'usage du papier, zéro papier dans la corbeille à déchets, baisse de la consommation

d'électricité, d'eau et de chauffage, changement dans les systèmes de transport (covoiturage, GPL, vélo...), achat écologique...

« Le peu que l'on peut faire, le très peu que l'on peut faire, il faut le faire » a dit l'explorateur Théodore Monod.

À Pont-Sainte-Marie, c'est (déjà) fait !

■ DÉCOUVERTE

Des nichoirs installés dans le parc Lebocey

Dans le cadre de la découverte du patrimoine naturel impulsé par le Centre pour l'Unesco, des enfants de la commune ont construit des abris pour oiseaux



C'est pendant les vacances scolaires de février et de mai que des enfants de l'Accueil de loisirs Sarrail et du Centre Social Debussy ont découvert la nature dans le parc Lebocey, c'est-à-dire à deux pas de chez eux.

Animés par Jérémy Zwald, animateur de la LPO (Ligue pour la Protection des

Oiseaux), ces ateliers ont été mis en place à l'initiative du Centre pour l'Unesco-Louis François à Troyes. Pour ces deux structures, l'action de sensibiliser les enfants au respect de leur patrimoine naturel doit se concrétiser par des animations de découverte sur le terrain, afin de connaître la nature pour

comprendre son fonctionnement et d'agir pour sa protection.

Au cours de ces matinées, les enfants ont pu découvrir les animaux et la flore qui habitent le parc Lebocey à travers des activités ludiques et instructives. Ces séances d'observation et de découverte ont permis de comparer la nature durant deux saisons (l'hiver et le printemps).

En plus des activités de découverte, des ateliers de construction ont été proposés. Ainsi, après avoir découvert les oiseaux grâce à des jumelles et des jeux, les enfants ont fabriqué des nichoirs en bois qui correspondaient aux espèces d'oiseaux présentes dans le parc Lebocey. Par la suite, ces nichoirs ont été installés dans les arbres du parc Lebocey par les agents municipaux des services techniques.

Au cours de vos balades dans le parc, levez donc les yeux dans les arbres pour trouver ces nichoirs et observer les oiseaux qui y élèvent leurs oisillons.

■ RÉFECTION

Une nouvelle jeunesse pour le pont Hubert

Le pont Hubert vient de subir ses premiers travaux de rénovation. Une deuxième phase se poursuit jusqu'à la fin du mois d'octobre



Le pont Hubert, avenue Roger Salengro vient d'être rénové, dans le cadre d'un programme global engagé par le Grand Troyes, maître d'ouvrage. Desservant notamment le Stade de l'Aube, le camping de Troyes et les magasins d'usine, le pont Hubert est emprunté chaque jour par plus de 15 000 véhicules.

Le chantier, dont le coût avoisine 600 000 €, financé par le Grand Troyes, a démarré fin juin et a comporté plusieurs phases : des interventions sur les réseaux (électricité, gaz, télécom)

puis la rénovation proprement dite avec différentes réalisations : remise en état du tablier, mise en place d'un dispositif de renforcement de l'ouvrage, réfection de la voirie et de la chaussée, élargissement des trottoirs.

Une attention particulière pour les vélos et les piétons

Le chantier met deux éléments importants en valeur : d'une part la réalisation dans les deux sens des pistes cyclables et d'autre part (avec la

participation financière de la Ville) la mise en accessibilité des passages piétons Place Charles De Gaulle.

Le Grand Troyes engage actuellement une seconde phase d'une durée de cinq semaines.

Les travaux consisteront à rénover les garde-corps en amont puis en aval de la Seine, réaliser des joints de chaussée et finaliser les trottoirs et le marquage au sol. La circulation automobile sera maintenue dans les deux sens pendant toute la durée des travaux.

ÉQUIPEMENTS RÉCRÉATIFS



Suite à un contrôle réalisé sur les équipements récréatifs situés dans le quartier Debussy (devant les Cèdres et entre les trois tours), la société Soléus a constaté la dangerosité des structures pouvant entraîner des risques pour les enfants utilisateurs. En effet, des éléments de jeu sont manquants et dégradés ce qui peut provoquer des chutes et des accidents..

C'est la raison pour laquelle, la mairie de Pont-Sainte-Marie est obligée de démonter ces structures afin d'assurer la sécurité des enfants.

Dans les prochains mois, la mairie travaillera, en concertation avec les habitants, sur l'implantation ou non de nouveaux jeux et sur des secteurs appropriés.

■ IMMOBILIER

Près de 330 nouveaux logements sur la ville

L'objectif de la mairie est d'accueillir une population nouvelle afin d'atteindre le seuil des 5 000 habitants, engendrant ainsi des recettes supplémentaires de l'Etat

L'histoire nous ramène à la période 1950-1970. C'est l'époque de la naissance du quartier des Vingt Arpents, qui deviendra Debussy. De nouveaux lotissements sont également réalisés au fil des années sur l'ensemble de la ville. Près de 50 ans après, le constat s'impose : Pont-Sainte-Marie n'échappe pas à la règle d'un vieillissement d'une partie de sa population et de l'augmentation du nombre de familles monoparentales. En conséquence, c'est donc à une baisse de la population et mécaniquement, aux diminutions des subventions de l'Etat qui en découlent, qu'il faut faire face. Il faut rappeler que ce n'est pas moins de 170 000 € qui ont été perdus chaque année entre 2009 et 2012. Une recette financière que la ville compte bien récupérer dans les prochains mois.

Engager une politique équilibrée de l'habitat

Cette volonté de renouveler la population n'a rien d'incompatible cependant avec une politique de l'habitat de qualité, incluant certes des critères sociaux obligatoires imposés par la loi, mais aussi la réponse aux besoins d'une nouvelle clientèle, comme les jeunes foyers avec des enfants, ainsi que les personnes âgées désireuses d'un logement plus petit et plus accessible.

Le programme immobilier 2010/2013 sur Pont-Sainte-Marie se traduit par une quinzaine d'opérations programmées, soit près de 330 logements au total, répartis sur toute la commune, en accession ou en location, réalisés par des promoteurs privés ou par un bailleur social. À terme, c'est bien sûr le

développement de la population qui est recherché. Celle-ci constitue l'une des solutions les plus appropriées pour pouvoir dépasser le cap des 5 000 habitants et obtenir ainsi, des recettes plus importantes de l'Etat. Un moyen pour la ville de collecter de nouvelles recettes sans pour autant pénaliser les habitants.

UNE PROGRAMMATION SUR 4 ANS

Voici un tour d'horizon de la carte «immobilière» de Pont-Sainte-Marie.

- > Voie de la Croix : programme privé de 8 logements en location
 - > Avenue Jules Guesde (face à Mc Arthur) : programme privé de 3 logements en accession et en location
 - > Rue Pierre Curie : programme privé de 3 logements en accession
 - > Rue Pasteur : programme privé de 31 logements en accession
 - > Rue Pasteur : Résidence Sénior de 33 logements (bailleur social)
 - > Lotissement Lebocey : lotissement communal de 21 maisons en accession
 - > CM 69 : programme privé 4 logements en réhabilitation, 4 maisons neuves en accession et location
 - > CM 69 : programme privé de 30 logements en accession (procédure VEFA bailleur social*)
 - > CM 69 : programme de 9 logements en réhabilitation, de 13 logements neufs (bailleur social)
 - > Rue Barbusse : programme privé de 32 logements en accession
 - > Rue Anatole France : programme privé de 5 logements
 - > Rue Anatole France : programme privé de 12 logements en accession
 - > Rue Anatole France : programme de 12 logements en location (bailleur social)
 - > Rue Narcisse Hautelin : programme privé de 12 logements en location (procédure VEFA bailleur social)
 - > Avenue Jean Jaurès : programme privé de 8 logements en accession
 - > Rue des Bouvreuils : programme de 4 logements en location (bailleur social)
 - > Rue Saint Exupéry-Rue du Moulinet : programme de 61 logements en location
- + d'autres programmes.....(liste non exhaustive)

*Procédure VEFA : le propriétaire, investisseur, achète et revend le bien à un bailleur social.

L'ESTAC VEND SON SIEGE

Le projet de l'Estac étant de déplacer à Troyes son siège social et ses bureaux, actuellement situés rue Saint Exupéry à Pont-Sainte-Marie, le propriétaire des lieux, les a donc vendus à un investisseur privé parisien.

Le projet est de construire sur ce terrain de 5 500 m², 52 logements répartis sur 4 bâtiments. Viendront s'ajouter 9 logements réhabilités dans le bâtiment du siège actuel. L'opération totale porte donc sur 61 logements.

La construction se fera sous le régime juridique de la VEFA (Vente en l'Etat Futur d'Achèvement) au profit de Troyes Habitat.

Le début des travaux est programmé pour la fin de l'année 2012.

L'accès pour les travaux et pour les futurs locataires se fera par le CM 69, en aucune manière par les rues Jaffiol et Saint Exupéry.



■ RÉNOVATION

Le point sur les travaux

La ville investit et rénove au quotidien les bâtiments, voiries, espaces verts... pour améliorer le mieux vivre des Maripontains

Restauration du vitrail de la baie n° 3



Des études sanitaires réalisées en 2007 ont révélé des dégradations évidentes des vitraux de la baie n° 3, dues en partie aux mauvaises conditions climatiques. Un marché a été lancé en 2011, et c'est la société « Le Vitrail », dirigée par le maître verrier Alain Vinum, qui s'est vue confier le chantier. Ce dossier a pu bénéficier de subventions de l'État, de la Région, de l'association CPSM et de la commune de Lavau sur un projet total de 20 000 €.

Réceptionné en juin dernier, le vitrail a retrouvé sa place et l'on peut admirer le travail de restauration effectué.

Grille du parc Lebocey

Un autre chantier important s'est terminé cet été : la réfection de la grille du parc Lebocey.

«Le mur se dégradait, et était devenu étanche», explique Bruno Haillot, le directeur des services techniques municipaux.

Tous les enduits du mur de la grille ont été refaits, puis une mise en peinture de cette grille a été réalisée. Celle-ci a maintenant retrouvé sa couleur d'origine : le bleu.

Deux agents des services techniques de la ville ont travaillé sur ce chantier, financé en partie par l'Association de Sauvegarde du parc Lebocey qui a pris à sa charge la peinture et les pinceaux



Passage à niveau



Des travaux de renforcement de voirie ont été entrepris dans la dernière semaine de septembre par la SNCF sur le passage à niveau, route de Méry. Ces travaux sont réalisés dans le cadre des engagements pris par la ville pour améliorer la vie des riverains (bruit, vitesse des poids lourds) en attendant le désenclavement des Ecrevolles.

La ville va prochainement continuer les travaux avec la pose d'un feu tricolore pour réguler la vitesse Voie de la Croix et de la signalisation verticale et horizontale, conformément à l'engagement qui avait été pris.

D'autres travaux...



Création de trottoirs bitumés rue des Bergeronnettes

Création de la voirie jusqu'au verger chemin de l'Ozeraie



Aménagement du verger pédagogique de l'Ozeraie



Création de places de parking rue Fernand Jaffiol



Surbaissés Place Charles de Gaulle



Création d'un bicouche sur l'impasse du Côteau Fleuri

■ BUDGET 2012

Maîtrise et stabilité



Le budget 2012 voté par le Conseil Municipal exprime une volonté simple : maîtriser l'argent public tout en répondant aux demandes des Maripontains

Tout le monde le sait, la conjoncture économique ne s'est pas améliorée depuis 4 ans. Au contraire, elle contraint de plus en plus les collectivités locales à maîtriser leurs budgets de fonctionnement et d'investissement. D'autant que l'Etat semble vouloir considérer ces mêmes collectivités comme une possible source d'économie supplémentaire. Ainsi, après le gel des dotations de fonctionnement depuis 2011, la fragilisation des collectivités due à la réforme fiscale, le désengagement de l'État dans ses missions régaliennes, les collectivités, et principalement les communes, doivent composer avec leurs recettes et réduire leurs dépenses.

Le budget 2012 de la Ville, adopté en mars dernier, fait apparaître un

montant de 4 445 793 € en fonctionnement et de 1 827 094 € en investissement. Comme l'a rappelé Pascal Landréat, les taux d'imposition ne changent pas, en dépit d'une diminution permanente des subventions de l'État (entre 2007 et 2012, 170 000 € en moins chaque année). Mais ils restent parmi les plus bas de l'agglomération troyenne. Un effort d'autant plus notable que Pont-Sainte-Marie compte 39 % de logements sociaux et que 52 % des maripontains ne sont pas assujettis à l'impôt sur le revenu ni à la taxe d'habitation. L'augmentation prévue de la population est à mettre au crédit de la politique municipale, elle constitue un motif de satisfaction, en même temps qu'une nouvelle source de revenus.

Ordures ménagères : une grande « attention »

La compétence de la collecte des ordures ménagères a été transférée au Grand Troyes depuis le 1er janvier 2012. La Ville a donc voté pour la dernière fois cette année le taux de la TEOM. Il baisse, passant de 8,30 % en 2011 à 8,25 % en 2012, et cela, grâce aux efforts des Maripontains en matière de tri. Il appartiendra ensuite au Grand Troyes de maîtriser les taux, la mutualisation de ce service permettant, logiquement, des économies.

Il convient cependant de rester attentif sur ce dossier et sur la tenue des objectifs afin que les efforts poursuivis par les habitants de la ville ne soient pas vains.

BUDGET DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Voté en même temps que le budget de la Ville, celui du Centre Communal d'Action Sociale représente le service proposé par la Ville en matière d'accueil de la petite enfance et de solidarité. Il s'agit essentiellement des dépenses et recettes liées à la gestion, au fonctionnement et à l'équipement de l'Espace multiaccueil (crèche + halte-garderie) mais aussi à diverses actions en faveur de la population (colis alimentaires, aides ponctuelles, repas et colis des anciens...)

Le budget de fonctionnement s'élève pour l'année 2012 à 536 389,11 €. Les dépenses d'investissement s'élèvent à 24 878,84 € (équipement en mobilier, jeux...). Les recettes d'investissement s'élèvent quant à elles à 67 966,68 €.



OUVERTURE Prochainement

Lavage PONTOIS

Le **LAVAGE**,
est notre
propre MÉTIER

3 rue des Sirettes
10150 Pont-Sainte-Marie
Tél. : 06 63 48 78 75 - Fax : 03 25 40 32 61
Email : lavagepontois@yahoo.fr

BUDGET 2012

Stabilité des taux d'imposition

BUDGET DE FONCTIONNEMENT : 4 445 793 €

DÉPENSES : frais de personnel, contrats, énergie...

Charges à caractère général	964 171,10
Charges de personnel	2 190 048,00
Autres charges courantes	651 760,71
Charges financières	116 020,19
Charges exceptionnelles	1 000,00
Dotation aux amortissements	200 000,00
Autres reversements de fiscalités (TEOM)	322 793,00
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	4 445 793,00

RECETTES : impôts locaux, dotations de l'État, subventions...

Remboursement charges de personnel	198 651,68
Produit des services du domaine	138 084,00
Impôts et taxes	2 901 806,61
Dotations, subventions, participations	952 970,06
Autres produits gestion courante	47 500,00
Résultat de fonctionnement reporté	206 780,65
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	4 445 793,00

BUDGET D'INVESTISSEMENT : 1 827 094 €

DÉPENSES : travaux, construction, sécurité

Remboursement capital emprunt	634 940,72
Opération travaux bâtiments	186 592,03
Opération Maison de quartier	60 000,00
Sécurité voirie	38 300,00
Acquisitions	136 888,00
Travaux divers de voirie	440 700,00
VRD Le Moulinet	10 160,00
Études	14 900,00
Restes à réaliser 2011	146 329,91
Travaux terrains	60 694,00
Travaux voirie	100 000,00
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	1 827 094,66

RECETTES : ventes de terrains, de biens immobiliers, FCTVA, TLE, emprunts

Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	621 192,55
Immobilisations	200 000,00
Dotations, fonds divers et réserves	139 703,81
Subventions d'investissement	366 198,30
Emprunt	500 000,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 827 094,66

TAXE D'HABITATION

Saint Germain	18,75 %	2 315 habitants
Rosières	18,71 %	2 987 hab.
Les Noës près Troyes	18,35 %	3 168 hab.
Troyes	18,15 %	61 544 hab.
Saint André les Vergers	17,36 %	11 154 hab.
La Chapelle Saint Luc	17,00 %	13 203 hab.
Sainte Savine	15,47 %	10 097 hab.
Buchères	14,45 %	1 517 hab.
Saint Julien les Villas	14,16 %	6 782 hab.
Pont-Sainte-Marie	13,36 %	4 965 hab.
Moussey	12,87 %	600 hab.
La Rivières de Corps	12,64 %	2 914 hab.
Verrières	11,93 %	1 750 hab.
Saint Thibault	11,75 %	494 hab.
Bréviandes	11,72 %	2 212 hab.
Saint Parres aux Tertres	11,59 %	2 854 hab.
Saint Léger Près Troyes	11,32 %	680 hab.

TAXE FONCIÈRE

Saint Germain	29,65 %
Saint André les Vergers	27,44 %
Les Noës près Troyes	25,42 %
Saint Julien les Villas	25,05 %
Sainte Savine	24,61 %
Troyes	24,36 %
La Rivière de Corps	21,99 %
Rosières	21,89 %
La Chapelle Saint Luc	20,87 %
Saint Parres aux Tertres	20,27 %
Verrières	20,12 %
Bréviandes	18,42 %
Buchères	18,20 %
Pont-Sainte-Marie	18,06 %
Saint Léger Près Troyes	17,87 %
Moussey	16,91 %
Saint Thibault	15,95 %

TAXE ORDURES MÉNAGÈRES

Saint Germain	18,00 %
Verrières	14,38 %
Moussey	12,98 %
Troyes	10,72 %
Rosières	10,29 %
Les Noës	10,25 %
Sainte Savine	10,20 %
Saint Thibault	10,11 %
Buchères	9,82 %
Saint Léger	9,71 %
La Rivière de Corps	9,64 %
La Chapelle Saint Luc	9,16 %
Saint André les Vergers	8,63 %
Saint Parres aux Tertres	8,51 %
Pont-Sainte-Marie	8,25 %
Bréviandes	7,50 %
Saint Julien les Villas	7,27 %

**Les différents taux dans l'agglomération :
Pont-Sainte-Marie, parmi les moins chères
des 17 communes composant
le Grand Troyes**

■ ESPACE PETITE ENFANCE

La crèche souffle ses 5 bougies

Devant la forte demande des parents, ce lieu exemplaire en terme d'écologie, accueille depuis cinq ans de plus en plus d'enfants. Une vraie réussite !

Le 3 septembre 2007, l'espace petite enfance « Les Coccinelles », regroupant crèche et halte garderie voyait le jour. Outre qu'il répondait à un besoin pour l'accueil, il faisait figure de « bâtiment pionnier » en terme de développement durable. Il fut en effet le premier bâtiment écologique de la commune, répondant aux normes HQE (haute qualité environnementale). Cela lui a d'ailleurs valu les honneurs des caméras de la télévision France 3, peu après cette ouverture, dans l'émission « C'est mieux le matin ».

De 3 mois à 3 ans

En 5 ans, chaque année, la crèche s'est développée, notamment par de nouveaux investissements : jeux, jouets pour renforcer la motricité des enfants, parcs, toboggans, embellissement du coin cuisine... Cet espace multiaccueil, d'une capacité de 38 places, reçoit les enfants de 3 mois à 3 ans, ainsi que les 3-4 ans, les mercredis et vacances scolaires. Soulignons que les confirmations d'accueil se font bien sûr dans la limite des places disponibles. Au total, une centaine d'enfants sont inscrits annuellement. À sa tête, la directrice Florence Nicolas est entourée d'une équipe d'éducatrices de jeunes enfants et d'auxiliaires de puériculture, sans oublier les agents de restauration et



d'entretien, l'ensemble de ce bien-être de l'enfant. Bon personnel travaillant dans le respect anniversaire donc aux d'un projet éducatif soucieux du «Coccinelles».

ESPACE PETITE ENFANCE «LES COCCINELLES»

37 rue Narcisse Hautelin à Pont-Sainte-Marie

Tél : 03.25.80.30.23

Mail : haltegarderie.psm@wanadoo.fr

Ouvert du lundi au vendredi : 7h45-18h30

Tarifs : Depuis l'application de la prestation de service unique (PSU) le 1^{er} janvier 2005, les tarifs sont proportionnels aux revenus des parents.

Notons également que la crèche est réservée aux familles de Pont-Sainte-Marie.

AIR PUR À LA CRÈCHE !

Dans le guide des bonnes pratiques et des expériences régionales, l'Espace Petite Enfance figure en bonne place, s'agissant de la qualité environnementale.

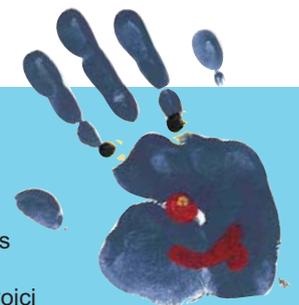
Ce guide, initié par la Région Champagne Ardenne, est une belle vitrine des réalisations locales développant la démarche HQE (haute qualité environnementale).

Dans cet esprit, l'association pour la surveillance de la qualité de l'air (ATMO) a proposé voici deux ans, d'installer des capteurs à la crèche, dans le cadre d'une campagne nationale de la qualité de l'air.

Le résultat s'est avéré positif, notamment grâce aux mesures suivantes :

- Une utilisation de la brique alvéolaire, laquelle permet une bonne respiration des murs et des peintures sans solvants
- Une réflexion sur le choix du mobilier, afin de limiter les émanations diverses
- Une bonne ventilation, dotée d'un système VMC double flux, raccordée à une pompe à chaleur pour préchauffer l'air.

Un bilan que résume la directrice de l'établissement Florence Nicolas, dont le témoignage figure dans le guide : «Fonctionnel et agréable à vivre, l'Espace Petite Enfance est confortable été comme hiver. Pour accueillir des enfants de 0 à 4 ans, il faut un bâtiment sain, et c'est le cas, surtout au niveau de l'air».



■ PLAN DE RÉHABILITATION DES DIGUES

Des travaux pour protéger les personnes et les biens

L'état très ancien de certains ouvrages conduit les services du Grand Troyes à engager des travaux de réhabilitation qui s'étaleront sur 3 ans



Depuis le début de l'année, le Grand Troyes a repris la compétence de la trame hydraulique qui consiste notamment à entretenir et aménager les cours d'eau, mais aussi à prévenir tous les risques pouvant survenir. Cette mission était auparavant assurée par le SAVSAT (syndicat d'aménagement de la vallée de la Seine et de l'agglomération de Troyes).

Prévenir les inondations, surveiller les digues, préserver et améliorer les sites et mettre en valeur les cours d'eau sont les principaux axes de cette compétence de l'agglomération troyenne.

20 000 habitants à protéger

Après un important programme de réhabilitation des ouvrages, qui se termine à la fin de l'année, une nouvelle étape se profile à l'horizon : la rénovation complète des digues de l'agglomération. En effet, le diagnostic technique de ces digues, réalisé en 2010, a démontré que de nombreux tronçons nécessitaient des travaux. En cas de fortes crues, des risques de rupture peuvent exister. C'est la raison pour laquelle le Grand Troyes va lancer ce vaste chantier. Les digues protègent dans l'agglomération 20 000 habitants, 1 700 entreprises et 6 600 emplois.

Une première phase sera entreprise

dès le printemps 2013 et se poursuivra pendant les étés 2014 et 2015. Les travaux seront organisés selon les enjeux prioritaires (état des digues, nombre d'habitants concernés...). La population sera associée à ce programme.

A Pont-Sainte-Marie (qui reçoit les digues du Labourat et de pont Hubert), une première réunion d'information a eu lieu le 25 septembre dernier. À

l'automne démarrera une enquête publique, au cours de laquelle chacun pourra donner son avis et poser toutes les questions. Enfin, une exposition est organisée pour permettre de mieux découvrir ce plan de réhabilitation des digues.

Pour tous renseignements sur ce programme, le Grand Troyes a mis en place un numéro vert : **08 00 10 50 37** ou sur le **www.grand-troyes.fr**.

DEUX DIGUES CONCERNÉES SUR PONT-SAINTE-MARIE

LA DIGUE DU LABOURAT

Localisation : Troyes, Pont-Sainte-Marie et Lavau

Caractéristique réglementaire : Classe B (Hauteur de digue supérieure à 1 m et population protégée entre 1 000 et 50 000 habitants)

Longueur : 3 600 mètres

Hauteur : de 4 à 4,5 mètres

Constitution : amont : portion perrée, aval : talus en terre

Création et utilité : cette digue permet d'endiguer le «Canal du Labourat».

Elle a connu de nombreuses modifications au cours du temps. Son tracé actuel date du milieu du 20^{ème} siècle avec la mise en place d'un seuil de déversement en entrée, destiné à faire transiter une partie des eaux de la Seine extérieure vers l'aval à partir d'un certain débit.

LA DIGUE DU PONT HUBERT

Localisation : Pont-Sainte-Marie, le long de la Seine

Caractéristique réglementaire : Classe B (Hauteur de digue supérieure à 1 m et population protégée entre 1 000 et 50 000 habitants)

Longueur : 700 mètres

Hauteur : de 2,5 à 3,5 mètres

Constitution : Terre (pas de soutènement)

Création et utilité : Réalisée au 12^{ème} siècle, elle protège le quartier de Pont Hubert entre Troyes et Pont-Sainte-Marie.

POINT RENCONTRE

Un espace de convivialité ouvert à tous

L'ouverture tant attendue du Point Rencontre permet d'apporter un service municipal de proximité supplémentaire



Entièrement relooké par les services techniques municipaux, cet espace propose de multiples services, véritables liens entre la mairie, le tissu associatif et les habitants. Avec une équipe composée d'un adulte relais (Mickael Dimwula), d'un animateur (Sahim Salhi) et d'un médiateur (Ibrahim Djibo), tous trois employés communaux, il s'inscrit dans la complémentarité du Centre Social Debussy.

Convivialité et confidentialité

Plusieurs associations y tiennent des permanences telles que l'Association

Familiale, l'Amandier, Bien dans ma ville, la Mission Locale ou encore le Centre Communal d'Action sociale. Les élus et l'écrivain public y reçoivent également la population.

Avec un espace détente-accueil (équipé en informatique), un coin cuisine, plusieurs bureaux et salles polyvalentes, il offre toute la convivialité, mais aussi la confidentialité nécessaire, pour les Maripontains désireux de s'y rendre. Des services municipaux délocalisés sous forme de permanence complètent cet ensemble : le point conseil emploi et le service social. Véritable outil mis au service d'une

politique de la ville ambitieuse, le "Point Rencontre" devrait apporter aux habitants de nouveaux services de proximité qui visent à répondre encore mieux aux besoins du terrain en s'appuyant sur des partenariats et dans la complémentarité de l'offre existante.

POINT RENCONTRE

Place du Forum Debussy
10150 Pont-Sainte-Marie
Ouvert du lundi au samedi,
de 9 h à 12 h et de 15 h à 20 h
Tél : 09 61 21 93 58
Blog : www.pointrencontredebussy.com

PERMANENCES DE PASCAL LANDREAT

Le maire de la ville assure également une permanence au Point Rencontre tous les premiers jeudis de chaque mois, de 10 h à 12 h, uniquement sur rendez vous au 06 51 18 73 49.

POUR LES ANCIENS

Rappel des dates pour le colis et repas offerts par le CCAS aux anciens :

> Repas : **17 octobre 2012** à 12 h - Salle Pont Hubert

> Colis : **12 décembre 2012** de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h - Salle Pont Hubert.

Possibilité de se restaurer sur place.



■ EXPOSITION D'ART CONTEMPORAIN «MOSAÏQUES»

À la rencontre de l'art moderne

Toujours avec le même objectif, faire connaître l'art contemporain, la 9^{ème} édition de «Mosaïques» se déroule sur trois semaines

Depuis sa création en 2004, la ville a choisi d'axer délibérément l'exposition Mosaïques sur la mise en valeur de l'art contemporain, un art jugé trop souvent sévèrement, parce que méconnu.

Chaque année, ce sont sept artistes de renommée nationale et internationale qui sont mis à l'honneur. Cette exposition, l'une des plus belles de Champagne-Ardenne, est mise en place grâce à Christian Noorbergen, commissaire de l'exposition. Fort de son expérience de 30 ans dans le métier, Christian Noorbergen a su tisser des liens et des affinités avec des artistes de renommée nationale ou internationale, que l'on ne voit quasiment pas exposés sur la scène locale.

Les artistes présents : Roland CAT - Grégoire HESPEL - Martin HOLLEBECQ - Richard LAILLIER - Jean-François LEMAIRE - Marion TIVITAL - Edouardo ZAMORA



«MOSAÏQUES»

Exposition d'artistes contemporains
6 au 28 octobre 2012
de 14 h à 18 h 30
Salle des Fêtes - Entrée libre

Conférence de Christian
Noorbergen le 12 octobre à
18 h 30 «Art et inconscient» -
Salle des fêtes

LES RENDEZ VOUS DE LA CULTURE

AUTOUR DU VERRE

- > « La Grande histoire du verre » - Spectacle (à partir de 8 ans), 3 séances (2 scolaires et 1 tout public)
- 15 et 16 novembre - auditorium du collège Euréka
- > Conférence sur la découverte des techniques du verre et de la pâte de verre.
- 15 décembre à 19h30 - Ecole primaire Sarrail
- > Spectacle « La Reine et la Pierre de Lumière »
- 16 janvier 2013 à 18 h 30 - Centre Social Debussy

MUSIQUE

- Concert de la Sainte Cécile par l'Harmonie de Pont-Sainte-Marie
- 24 novembre à 20 h 30 - Salle des fêtes de Pont-Sainte-Marie

ANIMATIONS MEDIATHEQUE

- > 25 octobre à 10 h : jeux de timbres
- > 30 octobre à 14 h 30 : contes et chants internationaux : L'alphabet

- > 31 octobre à 14 h : Les Bâtisseurs de l'éphémère en Kapla avec La ludothèque La Girafe
- > 8 novembre à 14 h 30 : contes et histoires à faire peur
- > 10 novembre au 15 décembre à 10 h : atelier fabrication de jeux avec La Girafe
- > 10 novembre au 1er décembre : exposition de cartes anciennes sur Pont-Sainte-Marie
- > 17 novembre à 10 h : jeux de timbres avec l'association philatélique de l'Est
- > 1 décembre à 14 h 30 : « Les chaussettes dans le moral » spectacle tous publics de la compagnie les Zooblics
- > 6 décembre : « Vous saurez tout sur les Templiers » spectacle de la compagnie Théarto pour les écoles (sous réserve)
- > 19 décembre : « Contes de Sagesse et de Folies d'Amour » spectacle tous publics par la conteuse Yara de Zutter
- > 27 décembre à 14 h : Les Bâtisseurs de l'éphémère en Kapla avec La ludothèque La Girafe

■ ASSOCIATION CULTURELLE POLONAISE

Promouvoir la culture et la mémoire polonaise

L'animation, la solidarité, la mémoire... Trois termes qui caractérisent cette association

Avec l'Association Culturelle Polonaise, c'est l'histoire de la communauté polonaise dans l'Aube qui revit, et se perpétue aujourd'hui.

Dans les années 30, à l'issue de la Grande Guerre, une première vague importante d'immigration polonaise est arrivée à Troyes ; la première organisation est alors créée, c'est «l'union des travailleurs polonais». L'esprit qui anime cette association, outre les activités culturelles, c'est aussi et surtout l'aide apportée à ses compatriotes, âgés, souffrants, seuls ou sans emploi.

En 1974, elle prend son nom actuel. Et trois ans plus tard, Troyes célèbre le cinquantième anniversaire de la présence polonaise dans notre département.

C'est en 2010 que l'association choisit d'installer son siège social à Pont-Sainte-Marie.

Forte de plus de 50 membres, elle poursuit avec énergie ses objectifs : «faire découvrir la culture et le patrimoine polonais, notamment par des rencontres ou des voyages, mais aussi, toujours, aider les autres ressortissants polonais» explique le

président Marek Cieplinski.

Quant aux projets, ils ne manquent pas... L'ACP est très souvent représentée lors des manifestations organisées à Pont-Sainte-Marie, qu'elles soient de loisirs ou patriotiques.

Et les habitants de Pont-Sainte-Marie y sont bien entendu, conviés !

Les prochains rendez vous :

> soirée choucroute le 10 novembre 2012 à 20 h - salle des fêtes de Pont-Sainte-Marie

> soirée familiale annuelle «Jaselka» le 12 janvier 2013 (spectacle de la crèche vivante, chorale avec répertoire de chants de Noël, arrivée du Père Noël...) - Salle des fêtes de Pont-Sainte-Marie

Qu'est ce que «Jaselka» ?

Les spectacles de la Nativité ont une longue tradition en Pologne et il y en a pour tous les âges.

Le mot Jaselka désigne en polonais des spectacles qui puisent leur origine dans les mystères de la Nativité des frères franciscains au Moyen Âge et que l'on peut comparer aux pastorales jouées en Provence en période de Noël. Etymologiquement parlant, "jaselka" est un mot archaïque pour dire "mangeoire" pour le bétail et les chevaux.

Les Polonais sont très attachés à cette tradition qui, malgré le temps passant, reflète - souvent de façon pertinente - les antagonismes et les changements sociaux. En même temps, les Jaselka sont considérés comme une expression de patriotisme traditionnel et conservateur.

«Association culturelle polonaise»

Président : Marek Cieplinski
1 rue Georges Clémenceau
10150 Pont-Sainte-Marie
Tél : 03 25 74 79 76



■ INSOLITE

Les paons de la discorde



Depuis plus de deux ans maintenant, un couple de paons réside près du parc Lebocey. La présence de ces nouveaux pensionnaires n'enchanté pas tout le monde...

Depuis plusieurs mois, monsieur, madame Paon et leurs petits divisent les riverains du quartier tranquille, situé autour de l'allée du Château. « Ils picorent les moustiques sur les voitures. Ils grattent la terre dans les jardins. Mais le pire, c'est durant la saison des amours ! Entre mai et juin, à partir de 4 h 30 du matin, il n'est plus possible de dormir ! Le mâle appelle la femelle en criant "Léon" » se plaint une habitante.

Des nuisances qui ne sont pas perçues de la même façon par tout le monde. Certains ne comprennent pas toute cette agitation autour de ces volatiles. Au contraire, la venue des paons dans leur secteur est un vrai plaisir et provoque une véritable attraction.

Une cage dans le jardin

Excédés par ces oiseaux, quelques riverains ont alors contacté la mairie. Les nombreuses démarches entreprises par les services de la mairie, effectuées auprès des organismes compétents (services vétérinaires, Office National de la chasse et de la faune sauvage, 30 Millions d'Amis, Ligue de protection des oiseaux) n'ont jamais abouti. La cause : le problème réside d'abord dans la capture de l'animal. Il n'est pas facile de capturer cet oiseau majestueux.

Un vétérinaire, contacté par la ville, explique : « Les solutions pour attraper

les paons ne sont pas faciles car, lorsqu'ils montent sur le haut d'un arbre, il est très difficile de les atteindre. Si on utilise un pistolet pour endormir l'animal, celui-ci peut se blesser mortellement lors de son vol ». Devant le peu de volontaires et la difficulté de la chose, le maire de la commune, habitant également le secteur, a décidé de prendre les choses en main. Grâce à l'aide d'un agriculteur des Riceys, il a placé une cage dans son jardin. Au total : cinq bébés paons ont été capturés au cours de l'année. Pascal Landréat a ensuite pris contact avec des habitants du département désireux d'accueillir ces nouveaux locataires.

Cependant, la femelle n'a jamais voulu entrer dans cette cage. Aussi, rebelote,

une nouvelle couvée de trois poussins a vu le jour en juillet dernier. Ne voulant pas se résoudre à utiliser les moyens les plus radicaux comme l'euthanasie, Monsieur le Maire va s'armer une fois de plus de toute sa patience pour capturer la petite famille. Sa tactique : attirer tous les jours les volatiles en leur donnant à manger afin de créer une habitude. La capture en sera ensuite nettement facilitée. Celui-ci prend toutefois les choses avec philosophie : « les personnes habitant le centre ville donneraient n'importe quoi pour pouvoir vivre dans le cadre magnifique du secteur Lebocey. Certains ne mesurent pas la chance qu'ils ont d'habiter près du parc ». Décidément, il n'est pas facile de satisfaire tout le monde !



■ À L'HONNEUR

27 ans au service des autres

Retraite bien méritée pour Daniel Bougault, une des «figures» des sapeurs pompiers de la commune.



Après 27 ans de service à la caserne de Pont-Sainte-Marie, Daniel Bougault a été mis à l'honneur par le Maire et son équipe, à l'occasion de son départ. Entré en 1984, il a été successivement sapeur pompier volontaire, adjudant, puis chef du CPI de la ville.

Mais l'on retiendra également : c'est Daniel qui a créé l'école des jeunes sapeurs pompiers, dont la réputation n'est plus à faire. Ce ne sont pas celles et ceux qui en sont issus qui diront le contraire : Séverine Champenois (commandant dans l'armée de l'air), Christophe Faivre (capitaine au service formation du SDIS), Nicolas Perroche, David Borgne et Raphael Perrot, actuellement sapeurs pompiers professionnels.

Souignons aussi que Daniel Bougault

est membre du conseil d'administration de l'Union Départementale des Jeunes Sapeurs Pompiers. Il a été également pendant 12 ans conseiller municipal à Pont-Ste-Marie.

Thierry Valtain lui succède en tant que chef de corps.

MEDAILLE D'OR POUR LAUREN

Ce n'est pas de jeux olympiques dont il s'agit, mais du championnat de France cadet d'athlétisme. Sur 100 mètres, Lauren Molet, 16 ans (aux jeunes sapeurs pompiers de la commune depuis 4 ans) a remporté le titre.

Lauren a pour objectif de passer le concours d'officier pompier.

■ À L'HONNEUR

Une longue histoire avec Eurêka

Pascal Chenin s'est vu remettre l'insigne de chevalier dans l'ordre des Palmes académiques

Autre distinction qui n'est pas passée inaperçue : celle de Pascal Chenin, agent d'accueil au collège Eurêka, depuis 1991. Ses bons et loyaux services ont été récompensés par l'insigne de chevalier dans l'ordre des Palmes académiques.

D'abord cuisinier de profession, Pascal Chenin a choisi ensuite d'entrer dans l'Éducation nationale avant de rejoindre, comme ses collègues, les effectifs du département lorsque l'État a transféré la gestion des agents aux collectivités locales.

Depuis près de 20 ans, chaque matin et chaque soir, c'est Pascal Chenin qui ouvre et ferme les portes de l'établissement. Et c'est lui qui accueille, à l'entrée ou au téléphone, les différents interlocuteurs de l'établissement : parents, enseignants, Inspection académique, Rectorat, Conseil Général... Pascal Chenin

reçoit tous leurs appels avant de les diriger vers tel ou tel service. Il sait tout, ou presque, de la vie du collège : les absents de la journée, les rendez-vous pris avec les professeurs pour parler des enfants, les dates des conseils de classe ou de conseil d'administration...

Incontournable quand on veut prendre contact avec le collège, Pascal Chenin est toujours présent, toujours dévoué, toujours disponible.

Lors de la dernière réunion du conseil d'administration du Collège Eurêka, en présence des membres élus et représentants du Conseil Général et de la Ville de Pont-Sainte-Marie, la Principale, Marie Grafteaux-Paillard, a rendu un hommage appuyé à Pascal Chenin et l'a félicité pour cette distinction particulièrement méritée

*Les Palmes académiques honorent



certaines membres de la communauté éducative, enseignants ou non. Les modalités d'attribution sont étendues à des personnes non enseignantes ayant rendu des services éminents à l'Éducation nationale.

■ CONSEIL MUNICIPAL ENFANT

L'écharpe tricolore pour Camille

Elle s'appelle Camille, elle a 13 ans et elle est maire

Camille Fernandes-Ribeiro est la première enfant, maire de la commune.

Déjà engagée depuis deux mandats dans le Conseil municipal enfant, Camille est en classe de 4ème au Collège Eurêka. Elle a été élue par 150 élèves de CE2, CM1 et CM2 et par 116 élèves de 6ème et 5ème.

Elle a officiellement reçu son écharpe des mains du premier magistrat de la commune Pascal Landréat et l'a d'ailleurs inaugurée pour la première fois lors des cérémonies commémoratives du 8 mai. Le Conseil municipal enfant demeure l'une des activités phares du service municipal enfance jeunesse animé par Blandine Mouton.

Les élus du Conseil :

My Tam Richot, Deona Signori, Jordana Ruelle, Adrien Gardiennet, Isabelle To, Myriam Laanaya, Ilona Gouzien, Manuel Fernandes Riberro, Jules Bourcier, Timothée Champeau, Luciano Griffith, Eric Yi Marchand



■ CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Le respect du souvenir par les jeunes

À Pont-Sainte-Marie, les commémorations du 8 mai ont été résolument placées sous le signe de la jeunesse



Les écoliers et les collégiens ont rendu un bel hommage au Résistant récemment disparu, Raymond Aubrac. Après avoir entonné le «chant des partisans», les jeunes ont lu le message du Secrétaire d'État aux Anciens Combattants et cité les noms des Maripontains morts pour la France.

Tout en félicitant les jeunes pour leur présence et leur implication dans cet événement, Pascal Landréat a rappelé les valeurs de cette cérémonie : « Nous célébrons aujourd'hui la défaite d'une idéologie totalitaire pour rendre hommage à tous ceux qui sont tombés pour préserver la liberté ».

On notera également que cette manifestation était aussi l'occasion d'un baptême du feu pour Camille Ribeiro, nouvellement élue maire au sein du Conseil municipal enfant.

■ ÉCOQUARTIER DU MOULINET De Gaia à Charles Belle

Artiste reconnu sur la scène européenne, Charles Belle a donné son nom à une résidence du quartier du Moulinet

L'ancien camp militaire du Moulinet (CM 69) se transforme peu à peu en écoquartier et les résidences sortent progressivement de terre. C'est le cas des « Jardins de Gaia », composés de 30 logements, que nous vous avions présentés lors d'une précédente édition de « Pont-Sainte-Marie, ma commune ».

Depuis, c'est le bailleur social Mon Logis qui est devenu le propriétaire des lieux et qui a souhaité lui donner un caractère culturel en le baptisant désormais « Résidence Charles Belle », du nom de ce peintre français né en 1953 à Besançon, ancien élève de l'École Nationale Supérieure des beaux-arts. Ses œuvres sont exposées régulièrement, depuis le début des

années 1980 dans le monde entier.

Mon Logis avait déjà donné le nom d'un artiste, aubois celui-là, à l'une de ses résidences à Brévianes, en la personne de l'écrivain Jean-Philippe Blondel. C'est une volonté de la société, puisque chacune de ses résidences, et notamment celles du Moulinet, portera le nom d'une personnalité contemporaine. Objectif : faire connaître des artistes au grand public et ainsi mettre la culture un peu plus à la portée de tous.

Charles Belle a une grande tendresse pour la nature, celle-ci se retrouvant souvent dans ses tableaux... Tout comme elle l'est dans l'écoquartier et dans la résidence qui désormais est un peu la sienne.



■ VERGER PÉDAGOGIQUE Succès du troisième Troc'plantes

Le Troc' Plantes organisé le 22 septembre dernier en partenariat entre la Mairie, le Centre technique apicole aubois, les Croqueurs de pommes et la Société horticole, a rencontré un beau succès, attirant de plus en plus de visiteurs et jardiniers

Toute la journée, exposants et amateurs ont troqué leurs plants fleuris ou primeurs dans un échange convivial, simple et gratuit ! C'est la règle ! En plus, ils partagent conseils,

astuces et même recettes ! On y trouvait des vivaces, bulbes, rhizomes, grimpantes, graines, semis, boutures, plantes d'appartement, plantes potagères, arbustes à fleurs et

à fruits... La météo clémente, le lieu verdoyant et fleuri, le jardin potager et le verger attrayants, les animations autour de la réalisation d'un jardin de mandala avec Isabelle Henry, les confections de chabana, vase en bambou, avec les ateliers Ikebana, l'initiation à l'art du bonzaï, des démonstrations de vannerie avec la vannière Laurence Martin, la dégustation de jus de pomme pressé sur place, ont accentué le côté authentique de la manifestation. Par ailleurs, les stands de miel, de chapeaux en matière naturelle, de bijoux en pâte polymère ont apporté également leur touche « nature ».



■ CONVIVIALITÉ

Encore un beau succès pour le repas champêtre

C'est sous un soleil radieux que près de 220 personnes se sont retrouvées pour former des grandes tablées dans le parc Lebocey

C'est devenu une tradition à Pont-Sainte-Marie, le premier dimanche de septembre a lieu le repas champêtre au parc Lebocey. L'édition 2012, qui s'est déroulée le 2 septembre dernier, n'a pas failli à la règle et a attiré un grand nombre de personnes sur le site. Au programme, visite du parc, tour en calèche avec le cheval Romain, animations diverses...

Pour celles et ceux qui n'ont pas eu l'occasion de participer à cette manifestation, rappelons que le principe est d'amener son repas, ses couverts et ses verres, la mairie offrant l'apéritif, le café et mettant à disposition du public, tables, chaises et barbecue.

Rendez-vous en 2013 !



■ CONVIVIALITÉ

Les voisins ont fait la fête !

Qu'ils habitent près du stade, du parc Lebocey, du Collège ou quartier Debussy, les habitants ont partagé un vrai moment de générosité



Cette année encore, la mairie de Pont-Sainte-Marie a soutenu la fête des voisins organisée le 1er juin dernier sur plusieurs secteurs de la ville.

Ce rendez-vous annuel qui vise à renforcer les liens de solidarité, de

convivialité et à faire plus ample connaissance, a généré plusieurs points festifs sur la ville. Toujours la même formule, chacun met la main à la pâte pour que ce moment soit une réussite conviviale et gustative. La mairie, quant

à elle, propose de mettre à disposition des affiches, tables, chaises, barnums et offre l'apéritif à tous les participants. Pour tous, ce fut une belle soirée, en souhaitant se retrouver encore plus nombreux l'année prochaine.

■ ASSOCIATION

Bon bilan pour l'Outil en Main

Une cérémonie a été proposée en juillet dernier pour la remise des certificats aux enfants participant aux ateliers de l'Outil en Main



C'est devant la famille, les amis et avec les gens de métier réunis pour la circonstance, que les enfants ont présenté et expliqué les travaux réalisés au cours de cette année dans les onze métiers que compte

l'association de Pont-Sainte-Marie : calligraphie, broderie, électricité, menuiserie, peinture, émaillage sur cuivre, mécanique, fleuriste, traiteur, plomberie, électromécanique. Cette cérémonie fut suivie d'un goûter

durant lequel, les parents ont pu regarder un diaporama retraçant les journées de leurs enfants. Ils ont ensuite admiré l'exposition de leurs travaux.

Maillet, jeu de domino, détecteur de métaux, nain de jardin en bois décoré et fleuri, plan d'une installation sanitaire, vélo en fer, toupie en acier, récepteur radio, tabouret trois pieds, jeu en bois... sachant que les réalisations en cuisine étaient emportées à la dégustation le jour même ainsi que les compositions florales, en fleurs fraîches souvent. Les enfants repartaient aussi avec un recueil de tous leurs travaux qu'ils ont eux-mêmes présentés aux parents

Cet après-midi festive s'est achevée par un repas commun entre parents, enfants, gens de métier, une façon bien sympathique de finir l'année. D'autant plus que chacun avait apporté quelque chose.

■ ASSOCIATION

Unissons-nous pour les enfants

Un chèque de 217 euros a été remis à l'UNICEF par le Conseil municipal enfant

Le 11 juin 2012, le Conseil municipal enfant de Pont-Sainte-Marie remettait un chèque de 217 € à Mme Jaillant, présidente du comité UNICEF Aube. Cette somme a été collectée par les enfants lors de la vente organisée pendant le marché aux fleurs du 29 avril dernier. Camille Fernandes-Ribeiro, maire du CME, a rappelé la situation difficile dans certaines régions de l'Afrique, où, en raison de pluies peu abondantes, des centaines de milliers d'enfants souffrent de malnutrition. Cette situation provoque également de nombreux conflits comme en Somalie et fait naître des violences, ainsi qu'au Kenya.

Mme Jaillant a également répondu aux interrogations des enfants concernant les Droits des enfants : éducation, santé, protection et égalité, droit à l'identité, en citant des

personnalités comme Lilian Thuram très impliqué dans les actions et présentant des villes portant le label «Ville amie des Enfants».

Très sensibles aux questions de

citoyenneté sur la santé et la solidarité, les enfants ont pu prendre conscience de la chance qu'ils ont d'habiter un pays en paix et d'avoir accès à la santé et à l'éducation.



■ TRIBUNE POLITIQUE

Les élus ont la parole

La loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité prévoit que “lorsque la commune diffuse sous quelque forme que ce soit, un bulletin d’information générale (...), un espace est réservé à l’expression des conseillers n’appartenant pas à la majorité municipale”. En conséquence, “Pont-Sainte-Marie, ma commune” consacre dans ses parutions une page à l’expression des élus de l’opposition.

Notre équipe d'opposition vient de se renouveler après le départ de Joël Rapinat et Jean-Simon Machéré.

J'ai le plaisir d'accueillir à mes côtés deux personnes qui, depuis 2006 au moins, n'ont pas cessé de se mobiliser au bénéfice de Pont-Sainte-Marie. Ce sont :

Cathy Plaquevent, qui était encore institutrice au Groupe élémentaire de Pont-Sainte-Marie en juin dernier, adjointe du directeur. Cathy est entrée au Conseil municipal en même temps que moi, en 1989. Elle y a même assuré le poste d'adjointe à l'enseignement. Elle a repris au sein de la nouvelle assemblée une place naturelle dans les commissions qui touchent à l'enfance et la jeunesse. Elle s'est investie également de longue date dans l'associatif et traitera également avec sagesse de ce sujet dans les commissions municipales.

Laurent Sindrès est en revanche un tout nouvel élu, mais il sera présent au sein du conseil à double titre : il habite la commune bien sûr, mais il y est également chef d'entreprise dans un domaine prépondérant pour les élus : l'immobilier. C'est donc un second "expert" qui vient me rejoindre. Il apportera à n'en pas douter des éclairages nouveaux sur la vie et l'avenir de notre ville.

Tous trois, nous resterons vigilants, même si notre faible représentation limite considérablement nos actions. Finances et investissements immobiliers seront les thèmes majeurs de cette fin de mandat. Mais ne rêvons pas, ne nous laissons pas abuser par des projets "pour demain" : il n'y a aujourd'hui ni réserve financière, ni capacité d'autofinancement dans les comptes de la commune et nous ne devons attendre aucun miracle des autres collectivités et encore moins de l'Etat par les temps qui courent.

*Christine Champeau, Cathy Plaquevent et Laurent Sindrès
Conseillers municipaux de la liste «Ensemble, pour le changement»*

La liste de Gauche composée de Marc Joudelat et Odile Jourdheuille n'a pas souhaité s'exprimer.

Matchs de l'Estac à domicile : lutter contre le stationnement devant les portes cochères

L'engouement que suscite la remontée de l'ESTAC en ligue 1 ne favorise pas le civisme, notamment en matière de stationnement. Lors de la dernière journée de ligue 1, certains riverains ont eu la désagréable surprise de voir un véhicule garé devant leur porte cochère. La ville a donc décidé de mobiliser la police municipale afin que ce type de stationnement soit sanctionné les soirs de match à domicile. Il en ira de même pour les places réservées aux handicapés. De quoi inciter les supporters au civisme...



Conciliateur

M. Chardin, sera en mairie les jeudis 11 octobre, 25 octobre, 8 novembre, 22 novembre, 6 décembre et 22 décembre 2012 de 14 h à 16 h, en mairie.

Merci de prendre rendez-vous au 03 25 81 20 54.

Maison de la Justice et du Droit de Troyes



Vous avez besoin d'une information juridique, d'une écoute, de résoudre un conflit, vous pouvez bénéficier d'un rendez-vous gratuit et confidentiel auprès des différents

intervenants de la Maison de la Justice et du Droit (juristes, avocats, AVIM, conciliateurs de justice, UFAF, CIDFF, écrivain public...)

Maison de la Justice et du Droit
4 rue de Jaillard - 10000 TROYES
03 25 83 18 90

mjd-troyes@justice.fr

Ouverture du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

Fermeture pendant les vacances scolaires.

Permanences des élus 2012

L'équipe municipale assure des permanences tous les samedis matin à la mairie, de 10 h à 12 h. Vous trouverez ci-dessous le tableau des permanences jusqu'en décembre 2012.

Samedi 13 octobre : J. THOMAS - H. HENRY

Samedi 20 octobre : M. GRAFTEAUX-PAILLARD - N. BARBERY

Samedi 27 octobre : A. BOUCHERAT - D. MARGOTTO

Samedi 3 novembre : A. HUGEROT - J.L. JUBERT

Samedi 10 novembre : F. MERCY - P. CORNEUX

Samedi 17 novembre : J.C. TOURNOIS - D. ROUSSARD

Samedi 24 novembre : K. KOULALI - N. BARBERY

Samedi 1er décembre : J. THOMAS - H. HENRY

Samedi 8 décembre : M. GRAFTEAUX-PAILLARD - J. CHENUT

Samedi 15 décembre : A. BOUCHERAT - S. CHANVRIN

Samedi 22 décembre : A. HUGEROT - J.M. PALENGAT

Jardiniers en herbe !



Tous les mardis après-midi, la Société horticole tient une permanence au verger de l'Ozeraie, et le lundi, toutes les deux semaines, les Croqueurs de pommes. N'hésitez pas à les rencontrer !

Ce lieu est également ouvert aux écoliers : depuis la rentrée, l'école maternelle de Pont-Sainte-Marie et des écoles de Creney l'ont déjà fréquenté. Grâce à la Société horticole, les enfants entreprenant des travaux de jardinage sont habillés du tablier de jardinier réalisé par les bénévoles, afin de protéger leurs vêtements et leur donner une allure plus conforme à l'image d'un jardinier, même en herbe !

Le 27 octobre 2012, salle Pont-Hubert, conférence sur la tomate. Renseignement : 06 78 83 36 72.

Révision des listes électorales

Vous avez jusqu'au 31 Décembre 2012 pour vous inscrire. Conditions : Être âgé de 18 ans, avoir la nationalité française et jouir de ses droits civils et politiques

Majeurs en 2012 : En principe, les jeunes qui ont 18 ans entre le 1er mars 2012 et le 28 février 2013 sont inscrits d'office sur les listes électorales, mais les fichiers étant quelquefois incomplets (suite à déménagement) mieux vaut vérifier auprès de sa mairie. Ceux qui atteindront leur majorité entre le 1er mars 2013 et le jour du scrutin, pourront s'inscrire jusqu'à la veille du premier tour. Cependant, ils ne doivent pas attendre le dernier moment, car c'est le juge d'instance qui les inscrit, et la procédure peut demander un certain temps.

Démarches : Rendez-vous à votre mairie avec une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Pour un jeune qui vit chez ses parents, il faut une attestation de domicile rédigée par les parents, accompagnée de la photocopie de la pièce d'identité du parent qui a rédigé l'attestation, un justificatif de domicile des parents.

Rappel : Toute personne ayant déménagé dans le courant de l'année, est priée de faire son changement d'adresse auprès de sa mairie.

Parcours de citoyenneté

(Recensement obligatoire à 16 ans)

Depuis le 1er Janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent votre seizième anniversaire.

Démarches : Rendez-vous à votre mairie avec une pièce d'identité en cours de validité, un justificatif de domicile de moins de 3 mois et du livret de famille. Il vous sera remis une ATTESTATION DE RECENSEMENT qu'il est primordial de conserver précieusement. Cette attestation vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tous examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire et même conduite accompagnée ...).

Séance du 26 septembre 2012

INSTALLATION DE CONSEILLERS MUNICIPAUX ET COMMISSIONS MUNICIPALES

Suite à la démission de Messieurs Rapinat et Machéré du Conseil municipal à compter du 1er août 2012, Madame Plaquevent Cathy et Monsieur Sindres Laurent, sont automatiquement installés étant les suivants immédiats sur la liste.

Laurent Sindres intègre les commissions Finances/développement économique et sécurité/mobilité.

Cathy Plaquevent intègre les commissions enseignement/jeunesse/sport, enfance/solidarité/insertion et culture.

Avis favorable à l'unanimité.

DECISION MODIFICATIVE N° 2

En fonctionnement : dépenses

6533 (cotisation retraite)	3 500, 00 €
6535 (formation des élus)	6 000, 00 €
6536 (frais de représentation)	2 000, 00 €
6574 (subventions aux associations)	9 300, 00 €
6615 (intérêts prêt relais)	1 000, 00 €
616 (prime d'assurances)	- 17 100, 00 €
TOTAL	4 700,00 €

En fonctionnement - recettes

7478 - Participations	700, 00 €
7472 - Participations région	1 000, 00 €
74758- Participations collectivités	3 000, 00 €
TOTAL	4 700, 00 €

En investissement : Dépenses

Acquisitions 2011	1 195, 42 €
Travaux voirie 2011	- 725, 65 €
Titre de participation	15, 50 €
Emprunts	1 905, 57 €
Travaux divers de voirie 2012	-1 000, 00 €
Acquisitions foncières	1 000, 00 €
TOTAL	0 €

19 voix pour - 3 ne participent pas au vote (C. Champeau, L. Sindres, C. Plaquevent - 2 abstentions (M. Joudelat, O. Jourdeuille)

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT DU PATRIMOINE DE 1ERE CLASSE

Suite à la réussite d'un examen de la commune, il est proposé de le nommer au poste d'adjoint du patrimoine 1ère classe.

Avis favorable à l'unanimité

AUTORISATION DE RECOURS AU SERVICE CIVIQUE

La Ville propose de prendre un jeune âgé de 16 à 25 ans dans le cadre d'un service civique, pour une période de 6 à 12 mois. L'État prend en charge les coûts afférents à sa protection sociale. La Ville lui versera une indemnité de 100,46 € par mois.

Avis favorable à l'unanimité

CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE ARCHIVE DU CENTRE DE GESTION DE L'AUBE

La Ville souhaite signer une convention avec des archivistes afin de gérer le classement des archives de la ville.

Avis favorable à l'unanimité

MESURE TRANSITOIRE AU DÉS ENCLAVEMENT DE LA ZONE DES ÉCREVOLLES - DEMANDE DE SUBVENTION ET SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE MAITRISE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉE

Afin de remédier aux nuisances engendrées par les véhicules empruntant la Voie de la Croix, la Ville propose la création de 3 feux tricolores, de marquage au sol et de

réfection des tampons.

Coût total : 36 645,33 €

Prise en charge SDEA : 9 966,00 €

Prise en charge Grand Troyes : 13 339,67 €

Prise en charge Conseil Général : 6 976,20 €

Prise en charge Pont-Sainte-Marie : 3 181,73 €

Prise en charge Lavau : 3 181,73 €

23 voix pour - 1 ne prend pas part au vote (J. Chenut, président de l'association des Riverains pour les Ecrevolles)

INTEGRATION DE DIVERSES PARCELLES RUE FERNAND JAFFIOL DANS LE DOMAINE PRIVE COMMUNAL - ACQUISITION

- Section AT 65 pour une surface de 1083 m²,

- Section AT 62 pour une surface de 161 m²,

- Section AT 60 pour une surface de 49 m²

- Section AT 59 pour une surface de 1 801 m²

- Section AT 58 pour une surface de 749 m²

- Section AT 37 pour une surface de 301 m²

- Section AT 35 pour une surface de 402 m²

Pour une surface totale de 4 546 m².

Avis favorable à l'unanimité

TRAVAUX DE REHABILITATION DU COSEC DE PONT-SAINTE-MARIE : ACCORD SUR LE PRINCIPE ET DEMANDE DE SUBVENTION MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Montant de l'opération TTC 36 867.30 €

Base subventionnable HT 30 825.50 €

Conseil Général de l'Aube 15 412.75 €

Ville de Pont-Sainte-Marie 15 412.75 €

(TVA) 19.6 % 6 041.80 €

Avis favorable à l'unanimité

CESSION D'UNE BANDE DE TERRAIN POUR LE PROJET ESTAC ET ETABLISSEMENT D'UNE SERVITUDE DE PASSAGE

Avis favorable à l'unanimité

ACQUISITION D'UNE PARCELLE AI 620 DANS LE CADRE DE LA PRESERVATION DU PUIS DE CAPTAGE

Avis favorable à l'unanimité

MOSAIQUES 2012 : ORGANISATION ET GRATIFICATION DES ARTISTES EXPOSANTS

Les frais engagés pour cette exposition comprennent :

• Gratification Christian Noorbergen : 1 600 €

• Gratification Olivier Roth : 750 €

• Gratification artistes : 280 € par personne soit 1 960 €.

22 voix pour - 2 abstentions (JL Jubert - C. Champeau)

CONTRAT ENFANCE-JEUNESSE : SIGNATURE DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT

Avis favorable à l'unanimité

REVERSEMENT AU CENTRE SOCIAL DE LA SUBVENTION AU TITRE DU PEL PAR LA DDCSPP

Reversement de 2 600 € pour le Centre Social Debussy en faveur des actions menées dans le cadre du Projet Educatif Local.

Avis favorable à l'unanimité

SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE : ADOPTION

A compter de la publication et au plus tard le 31 décembre 2012, les arrêtés proposant des modifications de périmètre des intercommunalités doivent être notifiés pour accord aux communes.

Pour rappel, le Conseil a délibéré défavorablement au projet en date du 28 septembre 2011.

24 voix contre

NAISSANCES



Tim JOUAULT né le 08 mai 2012
Nassim QUNA né le 16 mai 2012
Mathilde BRUNELIN née le 18 mai 2012
Louis BRUNELIN né le 18 mai 2012
Mélusine SAWADOGO née le 27 mai 2012
Manech PANON, né le 05 juin 2012
Peytonne DELRUE MARTINS, née le 7 juin 2012
Yliana LAKEHAL, née le 16 juin 2012
Nafisa ABUDUREHEMAN, née le 21 juin 2012
Anne-Blanche TROADEC, née le 24 juin 2012
Camron TAMBWE KINWA, né le 15 juillet 2012
Enzo LE BRIS, né le 16 juillet 2012
Zoé RASSET, née le 15 juillet 2012
Driss VINCENT, né le 20 juillet 2012
Aghelas MAAFA, né le 21 juillet 2012
Enzo DUPAS, né le 28 juillet 2012
Gabriel TAMBWE KINWA, né le 29 juillet 2012
Lysa MACHIN, née le 30 juillet 2012
Lisa NGUYEN, née le 1er août 2012
Luna UNTERWALD, née le 1er août 2012
Juliette ESTEVEZ OUDELET, née le 18 août 2012
Lola GIBER, née le 20 août 2012
Ilan TADJA, né le 23 août 2012
Mathéo TEIXEIRA, né le 25 août 2012
Noélia GOUJARD HENRICH, née le 25 août 2012
Godswill OKAFOR, né le 30 août 2012
Adam SADAEV né le 09 septembre 2012
Timothy MAINGAUT, né le 10 septembre 2012
Ruben HERIN, né le 11 septembre 2012
Youssef HIMOUR, né le 24 septembre 2012
Tissiano AGNESINA, né le 23 septembre 2012

MARIAGES



DEHAOUI Ahmed et AHMED Lynda le 05 mai 2012
OU Alexis et KHAMDET Clarisse le 09 juin 2012
KIOLLE Logan et SEJEAN Gwendoline le 7 juillet 2012
IABDELAZIZAN Adam et BENKADDOUR Kawthar le 07 juillet 2012
MONGIN Mickaël et MANIERI Sandrine le 21 juillet 2012
HENNEQUIN Alexandre et KAUFFMANN Jennifer le 1er septembre 2012
MOUTON Thomas et IDOU-BELKHEIR le 22 septembre 2012
CORPET Quentin et DEGOUT Claire le 29 septembre 2012

DECES



CHOVET Jacqueline, 91 ans, décès du 3 mai 2012 à Troyes
DUCOUDRAY Jean-Louis, 82 ans, décès du 11 mai 2012 à Pont-Sainte-Marie
BOUILLAT Jean, 92 ans, décès du 7 mai 2012 à Saint-Parres-Aux-Tertres
TOULEMONDE Monique épouse GERMAINE, 72 ans, décès du 12 mai 2012 à Troyes
CARRÉ Michèle, 57 ans, décès du 15 mai 2012 à Paris 14ème
LANDRU Monique épouse RENAUDIN, 72 ans, décès du 12 mai 2012 à Pont-Sainte-Marie
BOUY Blurette épouse MOREL, 100 ans, décès du 8 juin 2012 à Pont-Sainte-Marie
BIGARÉ Simone veuve SIMON, 85 ans, décès du 8 juin 2012 à Troyes
LEJEUNE Thérèse épouse THOMAS, 59 ans, décès du 11 juin 2012 à Troyes
TISSERAND Georges, 82 ans, décès du 22 juin 2012 à Pont-Sainte-Marie
BISTON Gabrielle, 97 ans, décès du 27 juin 2012 à Pont-Sainte-Marie
RICHELOT Lucette, 78 ans, décès du 29 juin 2012 à Pont-Sainte-Marie
ROOS Raymond, 95 ans, décès du 25 juin 2012 à Troyes
ROUXEL Marcelle veuve PIETERS, 98 ans, décès du 4 juillet 2012 à Pont-Sainte-Marie
DARRAS Roger, 88 ans, décès du 6 juillet 2012 à Pont-Sainte-Marie
SIRURGUET Odette veuve PARIGAUX, 92 ans, décès du 12 juillet 2012 à Pont-Sainte-Marie
LESPINAT Suzanne, 90 ans, décès du 26 juillet 2012 à Pont-Sainte-Marie
RIDEL Simone veuve CHEVALIER, 84 ans, décès du 29 juillet 2012 à Troyes
DOBOSZ Pierre, 80 ans, décès du 19 août 2012 à Pont-Sainte-Marie
DIDIER Jean, 73 ans, décès du 23 août 2012 à Pont-Sainte-Marie
MERLO Maurice, 95 ans, décès du 19 août 2012 à Troyes
GROSSE Marcel, 92 ans, décès du 4 septembre 2012 à Pont-Sainte-Marie
MAURIN Marcel, 64 ans, décès du 12 septembre 2012 à Reims